



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANET SR 15 10x1 I
numéro d'identification : 61268

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (% w/w)
--------------	-------------------	----------------	--------------------------



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

	Numéro d'enregistrement		
éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 SCL ≥ 50 % 2; H319	≥ 2 - < 5
Sodium laureth sulfate (INCI)	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL 5 - < 10 % 2; H319 ≥ 10,0 % 1; H318	≥ 2,5 - < 3
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides (NLP)	68515-73-1 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318 SCL > 10 % 1; H318	≥ 1 - < 2
Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated	69227-22-1	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302 SCL 1 - 10,0 % 2; H319 > 10,0 % 1; H318	≥ 1 - < 2
1-phénoxypropane-2-ol	770-35-4 212-222-7 01-2119486566-23	Eye Irrit. 2; H319	≥ 1 - < 2
2-phénoxyéthanol	122-99-6 204-589-7 01-2119488943-21	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319	≥ 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Irritation

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et enlever à la pelle.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Éviter la formation d'aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
éthanol	64-17-5	VME	1.000 ppm 1.900 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			
éthanol	64-17-5	VLCT (VLE)	5.000 ppm 9.500 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

DNEL

éthanol
64-17-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1900 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 343 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 206 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

	Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 114 mg/m3 Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 87 mg/kg Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux Valeur: 950 mg/m3
Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 2750 mg/kg Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 175 mg/m3 Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 1650 mg/kg Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 52 mg/m3 Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 15 mg/kg Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,132 mg/cm2 Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,079 mg/cm2
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides (NLP) 68515-73-1:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 595000 mg/kg Utilisation finale: Travailleurs



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 420 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 357000 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 124 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 35,7 mg/kg

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 42 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 25,7 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 21 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 3,65 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 12,7 mg/m3

2-phénoxyéthanol 122-99-6:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 8,07 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 8,07 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 34,72 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 2,41 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 2,41 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 20,83 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 17,43 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques

Valeur: 17,43 mg/kg

PNEC

éthanol
64-17-5:

: Eau douce

Valeur: 0,96 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,79 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 3,6 mg/kg

Sol

Valeur: 0,63 mg/kg

STP

Valeur: 580 mg/l

intermittent release

Valeur: 2,75 mg/l



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:	:	Eau douce
		Valeur: 0,24 mg/l
		Eau de mer
		Valeur: 0,024 mg/l
		STP
		Valeur: 10000 mg/kg
		intermittent release
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides (NLP) 68515-73-1:		Valeur: 0,071 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur: 5,45 mg/kg
		Sédiment marin
		Valeur: 0,545 mg/kg
		Sol
		Valeur: 0,946 mg/kg
1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:	:	Eau douce
		Valeur: 0,176 mg/l
		Eau de mer
		Valeur: 0,0176 mg/l
		intermittent release
		Valeur: 0,27 mg/l
		STP
		Valeur: 560 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur: 1,516 mg/kg
		Sédiment marin
		Valeur: 0,152 mg/kg
		Sol
		Valeur: 0,654 mg/kg
	:	Eau douce
		Valeur: 0,1 mg/l
		Eau de mer
		Valeur: 0,01 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur: 0,38 mg/kg
		Sédiment marin
		Valeur: 0,038 mg/kg
		Sol



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

2-phénoxyéthanol 122-99-6:

Valeur: 0,02 mg/kg

STP

Valeur: 10 mg/l

: Eau douce

Valeur: 0,943 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,0943 mg/l

intermittent release

Valeur: 3,44 mg/l

STP

Valeur: 24,8 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 7,2366 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,7237 mg/kg

Sol

Valeur: 1,26 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 8,6, à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 60,1 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,005 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible
Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:
éthanol



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 10.470 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 Rat: 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 51 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
	DL50 dermal Lapin: > 10.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Irritation légère des yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Souris Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 5.200 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 13.800 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation NOAEL: 30400 mg/m3
Toxicité à dose répétée	: Rat, mâle: NOAEL: > 20 mg/kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 403
	Rat, femelle: NOAEL: 1.730 mg/kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 408

Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 4.100 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: non
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 BPL: oui
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Méthode de test: Test de Maximalisation Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: > 300 mg/kg, F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416
Tératogénicité	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) >1.000 mg/kg > 1.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 414
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: > 225 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 90 Tage Méthode: OCDE ligne directrice 408 Organes cibles: Foie
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Voies d'exposition: Ingestion Organes cibles: Foie

D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides (NLP)
68515-73-1:



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: > 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Irritation légère de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Effets irréversibles sur les yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Cochon d'Inde Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated 69227-22-1:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral : 1.800 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Irritation légère de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404 Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: OCDE ligne directrice 405

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 5,4 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 1.260 mg/kg
	DL50 oral Souris: 933 mg/kg
	DL50 oral Rat: 1.850 mg/kg
	Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
	DL50 Rat: 2.740 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 1 mg/l Durée d'exposition: 6 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 2.214 mg/kg
	DL50 Rat: 14.422 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

éthanol

64-17-5:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
	CL50 (Leuciscus idus (Ide)): 8.150 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l Durée d'exposition: 96 h
	CL50 (Poisson): 11.200 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12.340 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	CE50 : 5.012 mg/l
Toxicité pour les algues	: CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l Durée d'exposition: 72 h



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

	Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 12.900 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: Pas d'information disponible.
	CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 5.000 mg/l Durée d'exposition: 168 h
	CE50 : 4.432 mg/l
	EC10 : 11,5 mg/l
	EC10 : 280 mg/l
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 11.800 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui
	CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203
	CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE ligne directrice 203
	NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 204
	CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l Type de Test: Immobilisation Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

		NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,27 mg/l Durée d'exposition: 21 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les algues	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 201 CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC : 0,95 mg/l Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,93 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	:	CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire Méthode: DIN 38412 BPL: oui EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire BPL:
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 1,2 mg/l NOEC: 1 - 10 mg/l Espèce: Leuciscus idus(Ids) NOEC: 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: 750 mg/kg
Durée d'exposition: 96 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated 69227-22-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): > 1 - 10 mg/l
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: ISO 7346/2

Toxicité pour les bactéries : CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 220 - 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 280 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 370 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 17 h

2-phénoxyéthanol 122-99-6:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 344 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 220 - 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9,43 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour les algues : CE50 : > 500 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 880 mg/l



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

	Durée d'exposition: 17 h
	EC20 (boue activée): 620 mg/l Durée d'exposition: 30 mn
	EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 320 mg/l Durée d'exposition: 17 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 23 mg/l Durée d'exposition: 34 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 9,43 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: 1.000 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------	--

Composants:

éthanol

64-17-5:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 97 % Méthode: OCDE Ligne directrice 301
------------------	---

Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 A
------------------	--

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated

69227-22-1:

Biodégradabilité	: Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié., Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur
------------------	--



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Biodégradabilité

: Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

éthanol

64-17-5:

Bioaccumulation

: Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau

: log Pow: -0,32

Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Bioaccumulation

: Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Bioaccumulation

: Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Bioaccumulation

: Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau

: log Pow: 1,2 (23 °C)
pH: 5 - 9
BPL: oui

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

éthanol

64-17-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Adsorption/Sol
Milieu:Sol
Koc: 191Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Répartition entre les

: Koc: 16 - 102Remarques: Extrêmement mobile dans les sols



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

compartiments
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)
68891-38-3:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code européen des déchets
200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse



TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents : Non applicable



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

majeurs impliquant des substances dangereuses. Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	: Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: Pourcentage de composés volatils: 3,28 % 264,66 g/l contenu en COV sans l'eau
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: Pourcentage de composés volatils: 3,28 % 32,98 g/l contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois
Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004	: <5% Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, Savon, Parfums, PHENOXYETHANOL

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Procédure de classification:

Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des



Werner & Mertz
Professional

TANET SR 15 10x1 I

WM 0712479

Numéro de commande: 0712479

Version 10.0

Date de révision 25.06.2018

Date d'impression 25.09.2018

produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000002785